

OBJET	NATURE	DATE LIMITE DE RETOUR AU RECTORAT	Nombre d'exemplaires	PIECES A FOURNIR	OBSERVATIONS
LISTE ALPHABETIQUE DES ENSEIGNANTS	Liste alphabétique des enseignants en fonction dans l'établissement à la rentrée scolaire 2021/2022	19 août 2021	1	ANNEXE n° 02	
PROCES VERBAL D'INSTALLATION	Procès verbaux d'installation datés du 3 septembre 2021	6 septembre 2021	1	ANNEXE n° 03	Pour les maîtres contractuels définitifs, les PVI ne sont utiles que pour signaler un changement de quotité horaire par rapport à l'année scolaire 2020 / 2021 Le PVI doit être signé par l'enseignant et par le chef d'établissement
DOSSIERS DES NOUVEAUX MAITRES	Cf. la liste des pièces à fournir Annexe N° 04	6 septembre 2021	1	ANNEXES n° 05, 06, 07	Aucune rémunération ne sera effectuée en l'absence du dossier complet.
SUPPLEANCES	Toute demande de rémunération de suppléance supérieure ou égale à 7 jours, se fait via le module "SUPPLE"				
AUTORISATION PREALABLE DE CANDIDATURE				ANNEXE n° 08	<b>Pour rappel</b> , aucun enseignant ne sera installé devant élève avant la validation de l'autorisation préalable par les services de la DEEP.
DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE	A ne pas utiliser pour les congés de maladie ordinaire, les congés de maternité et les congés pour accident de travail			ANNEXE n° 09	
CHANGEMENT DE RIB				ANNEXE n° 10	Le RIB sera aux nom et prénom de l'enseignant Les comptes épargne ne sont pas valables
RAPPEL DES REGLES APPLICABLES EN MATIERE DE TRANSMISSION DES JUSTIFICATIFS DE CONGES MALADIE, MATERNITE ET PATERNITE				ANNEXE n° 11	
FORMULAIRE PRISE EN CHARGE FINANCIERE VISITE MEDICALE D'APTITUDE				ANNEXE n° 12	
DECHARGE DE SERVICE				ANNEXE n° 13	